



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Rése
au
Monit
belg



04098269

24 JUIN 2004

Greffe



Dénomination : **IMPRIMERIE SMETS**

Forme juridique : société anonyme

Siège : rue de la Station, 13, à 4670 Blegny

N° d'entreprise : 0444947710

Objet de l'acte : **adaptation des statuts - démission - nomination**

D'un acte reçu par Maître Charles-Henry LE ROUX, notaire à Saive, Commune de Blegny, le 21 juin 2004, enregistré à Fléron, le 22 juin 2004, volume 5/73 folio 89 case 1, aux droits de 25 euros par le Receveur (Sé) JL CHALANT, il résulte que :

1/ La société adopte le nouveau code des sociétés. Les dispositions des statuts éventuellement contraires à ce code seront censées non écrites et les dispositions statutaires qui font référence à des articles des anciennes lois sur les sociétés commerciales seront censées renvoyer aux nouveaux articles correspondant au code des sociétés.

2/ Démission - Nomination - Confirmation - Rémunération

- L'assemblée prend connaissance de la lettre de démission en sa qualité d'administrateur de Monsieur Philippe SMETS, demeurant à 4540 Amay, Rue Fays, n° 15, à compter du trente et un décembre deux mille trois et l'accepte

- Elle nomme en ses lieu et place, pour une durée de six ans, avec effet rétroactif au premier janvier deux mille quatre, Monsieur Jean-François SMETS, ci-avant qualifié, sub. 3/ qui accepte

- Elle confirme les mandats d'administrateurs de Monsieur Joseph SMETS et de Madame Julienne VINCENT, renouvelés aux termes de l'assemblée générale du trente mai deux mille trois, pour une durée de six ans

Le Conseil d'administration a désigné à l'unanimité Monsieur Jean-François SMETS en qualité d'administrateur-délégué et de président du conseil d'administration.

- Il confirme la nomination aux postes d'administrateurs-délégués de Monsieur Joseph SMETS et de Madame Julienne VINCENT, renouvelés aux termes de l'assemblée générale du trente mai deux mille trois, pour une durée de six ans

Pour extrait analytique conforme,
Charles-Henry LE ROUX, notaire à Saive

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/07/2004- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature